

C.R. de la réunion de la CTR de Picardie Moto du 13 novembre 2009 à Amiens

1° Rappel des effectifs pour la saison 2008/2009 : 334 adultes et 70 jeunes.

7 épreuves au Challenge et 9 démonstrations pour l'école de conduite.

2° Mise en place avec succès du Contrôle Technique obligatoire des véhicules par le commissaire technique JL Haule.

Il sera ajouter au règlement :

Contrôle technique d'une catégorie :

Avant le début de chaque épreuve, les concurrents doivent se présenter personnellement au contrôle technique qui portera sur les points suivants :

Machine :

Conformité de la cylindrée à la catégorie. Les béquilles sont interdites. Les machines doivent être munies d'un dispositif protégeant la chaîne primaire, l'embrayage et le pignon de sortie de boîte de vitesse. La tige de frein arrière ne devra pas dépasser de 20mm l'écrou de réglage et devra comporter une protection à son extrémité. Les machines doivent être exemptes de toute partie saillante. Le guidon doit être équipé d'une protection rembourrée sur la barre transversale, ses extrémités doivent être bouchées et recouvertes. Tous les leviers doivent se terminer par une sphère. Les papillons des gaz doivent se fermer d'eux-mêmes. Les repose-pied doivent être repliables et ne présenter aucune aspérité dangereuse.

Un contrôle sonore de la machine sera effectué selon les normes en vigueur. Toute machine non conforme aux règlements de sécurité en vigueur sera refusée cela concerne également les plaques de numéros :

Solo A	fond blanc	numéros noirs
Solo B	fond noir	numéros blancs
Solo C/D	fond vert	numéros blancs
Prestiges	fond jaune	numéros noirs
Gentleman	fond jaune	numéros noirs

Les plaques de couleurs « fluo » sont interdites, la publicité ou toute marque distinctive est interdite sur les plaques et les numéros. Les dimensions de plaques de course sont de 280mm x 235mm. (2 latérales et 1 frontale)

Dimensions des chiffres : Hauteur de 140mm, Epaisseur de 25mm, Largeur 80mm (sauf le 1 = 25mm)

Equipement du pilote :

Casque homologué ECE 22-05, vêtement couvrant bras et torse, pantalon et gants en matière résistante, bottes en cuir, protections pectorale et dorsale norme CE . Lunettes et protection cervicale conseillées.

Un contrôle anti-dopage peut être effectué lors de toute épreuve dans les conditions prévues au règlement sportif.

Un alcootest peut être réalisé lors de toute épreuve par le médecin de l'épreuve.

3° Remarques sur les manifestations :

- Non-respect du repos dans les parcs pilotes le soir par certains, en cas de manquement exclusion du parc et interdiction de venir la veille des courses.
- Non-respect par le directeur de course du temps d'entraînement et de manches. (voir le règlement pas de changement sans décision du jury)
- Pour des raisons de sécurité pas de hors challenge ni de hors école de conduite dans les courses(rappel).

4° Manque d'encadrement en officiels et animateurs sur les manifestations.

- Obligation étant faite d'avoir des officiels formés et certifiés sur les épreuves UFOLEP il sera mis en place des formations

Les commissaires certifiés (4h) seront identifiés et répertoriés dans chaque association(recyclage tous les 5 ans)

Les directeurs de courses seront formés et certifiés BF1 Officiel et recyclés tous les 3 ans.

Les animateurs d'école de conduite seront formés et certifiés BF1 Animateur. Toute association n'ayant pas d'animateur ne peut pas licencier de jeunes(6 – 11 ans) ni organiser de démonstrations.

Des formations organisées dans la région auront lieu début 2010 inscriptions en décembre 2009.(les dates et lieux seront communiqués aux associations)

5° Le N° d'homologation des circuits entraînement ou compétition sera inscrit sur l'adressier.

6° Identification des engins motorisés de loisir : Cerfa à télécharger sur le site www.mon.service-public.fr

7° Dates à retenir :

Réunions des associations Moto 27 nov 2009 à Roye (80) à 19h30

CN Elargie 17 janv 2010 à Bourges (18) avec formation de Commissaires

Techniques et Visiteurs de circuit le 16 janv 2010

STF 14 et 15 Aout 2010 à Caillavet (32)

Les membres de la CTR présents : Cahon – Hochart – Lengelée- Vives

Excusés : Delaneuille- Fauconnier- Letailleur

Invité : Haule